

Cultiver sa prévention pour renforcer le collectif

Objectifs pédagogiques :

- Détecter des dangers dans le monde professionnel
- Exprimer les risques face à ces dangers
- Connaître la démarche de prévention face aux dangers
- Visualiser les mesures de prévention réglementaires
- Connaître et avoir une action individuelle pour faire progresser le collectif

Personnes concernées et prérequis :

Savoir lire et écrire le français.

Intervenant :

Intervenant PAC, consultant en prévention des risques professionnels qui maîtrise de multiples techniques pédagogiques lui permettant de s'adapter aux problématiques de tout secteur d'activité.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 10 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée sur l'alternance de théorie et d'exercices multiples (atelier de recherche de danger sur zone spécifique ou sur tablette, brainstorming collectif, QCM sur smartphone, visite virtuelle « chantier BTP », échanges ...)
- Matériel pédagogique : tablettes mises à disposition par PAC, ordinateur. Pour formation chez PAC : utilisation de la salle de formation équipée + salle de recherche de Danger. Pour formation à l'extérieur : mettre à disposition une salle de formation équipée pour 11 personnes (tables, chaises, outils de projection)

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence par jour de formation prévue. Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : remise du titre « Cultiver la prévention individuelle pour renforcer le collectif » si note au test > à 12/20. Mesure de la qualité globale de la formation par les stagiaires : évaluation à chaud. Formation soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail : déclaration sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.*

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

RAS.

Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,
- Réponse dans un délai de 48 heures.

Conditions d'accès :

- Respect des CGV,

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation des objectifs de la formation, de l'animateur

Tour de table pour découvrir les attentes des stagiaires afin d'adapter le déroulé pédagogique, validation des prérequis, prise en compte des éventuels handicaps.

1. Atelier théorique : Définitions du danger, du risque, de l'exposition
2. Chasse aux dangers et écriture du risque associé
3. Brainstorming sur l'exercice de recherche du Danger et sur la capacité à exprimer le risque potentiel.
4. Atelier « arbre des conséquences », comprendre les conséquences d'un évènement non souhaité (sur sa vie personnelle, sur sa vie professionnelle, sur son entreprise)

Evaluation de mi-journée

5. Atelier théorique sur la démarche de prévention face à un danger (l'EPI n'est peut-être pas la 1er solution)
6. Visualisation à l'aide de la visite virtuelle d'« un chantier BTP » des bonnes pratiques réglementaires
7. Atelier théorique sur l'importance de l'analyse globale de l'environnement chantier, sur les erreurs d'analyse de notre cerveau
8. Atelier « esprit d'équipe » un parallèle entre le sport et le monde du travail pour intégrer la notion : l'individu renforce un collectif, notion de vigilance partagée

Evaluation de fin de journée avec animation d'une correction

Gestion administrative de fin de formation (bilan à chaud, mise en place du SAV de la formation ...)

Conclusion de la formation avec reprise des attentes initiales des stagiaires.